


Fiche de Données de Sécurité

Canadian Krown Dealers Inc.
35 Magnum Dr.
Schomberg, ON
L0G 1T0
CANADA
1-800-267-5744/905-939-8750

Section 1: Identification du Produit Chimique et de L'entreprise

Identificateur SGH(système général harmonisé) du produit	Éliminateur de Sel
Autres Moyens d'identification:	MR35
Utilisations et Restrictions Recommandées:	Suppresseur de Sel et Nettoyage Général
Fournisseur:	Krown
Adresse:	35 Magnum Dr., Schomberg, ON, L0G 1T0
Téléphone:	+1(905) 939-8750
Contact d'urgence 24 heures sur 24:	CANUTEC +1(613) 966-6666 Appelez à frais virés
Famille Chimique:	Combinaison

Section 2: Classification des Dangers

Danger Physique:	Aucun
Dangers pour la Santé:	Concentré peut provoquer une irritation
Dangers Environnementaux:	Aucun
Éléments D'étiquetage:	
Le terme D'avertissement:	CAUTION
Mention de Dangers:	Provoque une irritation des yeux. Provoque une légère irritation de la peau. Nocif en cas d'ingestion.
Conseils de Prudence:	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
Prévention:	Bien se laver après avoir utilisé le produit. Ne pas manger ou boire lors de l'utilisation de ce produit.
Réponse aux Premiers Secours:	Contact oculaire: rincer d'abord abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes; retirer si possible les lentilles de contact et continue de rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Demander l'aide/l'avis du personnel médical. En cas d'irritation de la peau: Demander l'aide/l'avis du personnel médical. En cas d'ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise. Rincer la bouche.
Stockage:	Aucun
Élimination:	Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux recommandations locales / régionales / nationales / internationales.

Danger(s) non classés ailleurs (HNOC)

Section 3: Composition

Ingrédient Dangereux	N°CAS	wt%
Mélange Chimique Exclusif		15%
Autres Matières Non Dangereuses:		85%

Spécifique composition chimique a été retenu comme un secret commercial. Voir 29 CFR 1910.1200 (i)(1)(iii)

Section 4 : Premiers Secours

Inhalation	Transporter la personne à l'air frais.
Contact avec la Peau	Rincer abondamment avec de l'eau l'endroit affecté. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Contact oculaire	Rincer abondamment les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Contacter immédiatement un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche avec de l'eau, puis boire de grandes quantités d'eau. Ne pas faire vomir.
Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Différé	Risque d'irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires et digestives si exposé au concentré
Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial	Obtenir immédiatement des soins médicaux si le produit a été ingéré, inhalé ou exposé aux yeux.

Section 5: Mesures De Lutte Contre L'incendie

Moyen D'extinction Approprié	La poudre chimique sèche, le dioxyde de carbone, l'eau pulvérisée ou brouillard.
Méthodes D'extinction Inappropriées	Aucune en particulière.
Risques Spécifiques Posés Par le Produit Chimique	En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: oxydes de carbone, hydrocarbures, aldéhydes, cétones.
Équipements de Protection Spéciaux et Précautions Spéciales pour les Pompiers.	Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, y compris une vêtement ignifuge, casque avec de l'eau pour prévenir la formation de pression de vapeur. Récupérer séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas la rejeter dans les canalisations. Enlevez les conteneurs non endommagés des zones dangereuses immédiates s'il n'y a pas de danger à le faire.
Risques Généraux D'incendie	Classement Association nationale de protection contre l'incendie (National Fire Protection Hazard Ratings- NFPA(R)) 1 Risque pour la Santé - Léger 0 Inflammabilité – Aucune 0 Réactivité – Minimum

Section 6: Mesures à Prendre en cas de Rejet Accidentel

Précautions Individuelles, Équipement de Protection et Procédures D'urgence	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher le personnel non nécessaire et non protégé d'entrer. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard. Veiller à une ventilation adéquate. Porter un respirateur approprié si la ventilation est inadéquate. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
---	---

Méthodes et Matériaux de Confinement et de Nettoyage Laver abondamment avec de l'eau.

Précautions Environnementales	Garder hors des canalisations de drainage, des égouts, des fossés et des cours d'eau. Pour prévenir la contamination de l'environnement, n'utilisez qu'un minimum d'eau.
-------------------------------	--

Section 7: Manipulation et le Entreposage

Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger.	Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Voir l'équipement de protection individuelle recommandé en Section 8.
Conditions D'entreposage sûr, y Compris D'éventuelles Incompatibilités	Entreposer loin des aliments de nourritures incompatible.

Section 8: Contrôle de l'exposition/Protection Personnelle

Les Paramètres de Contrôle
Valeurs Limites D'exposition Professionnelle

Composant	Règlement – Type de marché	Valeur
N/A	N/A	N/A
Valeur Limite Biologique	N/A	N/A
Contrôles de L'exposition	Utiliser une ventilation locale afin de maintenir les niveaux d'exposition sous la limite de Valeur Limite D'exposition si le personnel non protégé est impliqué.	
Mesures de Protection Individuelle:		
Protection des Yeux/ du Visage	Éviter contact avec les yeux. Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.	
Protection de la Peau	Utilisez des gants et des vêtements de protection contre la température froide fabriqué à partir de viton, de caoutchouc butyle, de PVC, de néoprène ou de nitrile.	
Protection Respiratoire	Normalement non nécessaire s'il y a une bonne ventilation. L'utilisation d'un appareil approuvé NIOSH est recommandé si des vapeurs ou des brumes sont générées.	
Risques Thermiques	Aucun Connu	
Considérations sur L'hygiène Générale	Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Toujours observer de bonnes mesures d'hygiène personnelle, telles que le lavage après manipulation du produit et avant de manger, boire et / ou fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.	
Valeurs Limites D'exposition pour le Total du Produit	10mg/m3 TWA.	

Section 9: Propriétés Physiques et Chimiques

Form	Liquide
Aspect physique	Rouge
Odeur	Fruité
Seuil Ofactif (ppm)	N/A
Densité relative	1.017
Densité de vapeur (air = 1)	50
pH	4
Point D'ébullition du Liquide (°C)	100
Point de Fusion/Congélation (°C)	0
Point D'éclair (°C), Methode	N/A
Retour de Flamme	N/A
Taux D'évaporation (acétate de n-butyle = 1)	>1
Teneur en COV	N/A
Solubilité dans L'eau	Soluble
Température D'auto-inflammation (°C)	N/A
Limite D'inflammabilité Inférieure (% Vol)	N/A
Limite D'inflammabilité Supérieure (% Vol)	N/A
Coefficient de Partage Eau/Huile	N/A
Viscosité	85 mPa-s

Section 10: Stabilité et Réactivité

Réactivité	Aucune réaction dangereuse
Stabilité Chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage et de manipulation recommandées
Possibilité de Réactions Dangereuses	Il peut prendre feu au contact avec des acides minéraux oxydants
Conditions à éviter	Acides forts et matériaux oxydants
Matières incompatibles.	Eviter tout contact avec Peroxyde, Hypochlorite de sodium
Produits de Décomposition Dangereux	Oxydes de carbone, fumées

Section 11: Renseignements Toxologiques

Informations sur les Voies D'exposition Probables:	
Voie D'exposition - Inhalation	Oui
Voies D'exposition - La Peau et les Yeux	Oui
Voies D'exposition - Ingestion	Non
Voies D'exposition - Absorption par la peau	Non
Symptômes Liés aux Caractéristiques Physiques, Chimiques et Toxicologiques Aigus.	Irritant pour les yeux
Corrosion/Irritation Cutanée	Provoque une irritation cutanée
Lésion/Irritation Oculaire Grave	Provoque une irritation oculaire grave
Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée	N/A
Mutagenicité des Cellules Germinales	Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants présents sont supérieur de 0,1% sont mutagènes.
Cancérogénicité.	Ce produit n'est pas classé comme un cancérogène par le IARC, ACGIH, NTP, ou OSHA.
La Toxicité pour la Reproduction	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité Spécifique au Niveau de L'organe Cible Suite à une Exposition Unique	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité Spécifique au Niveau de L'organe Cible Suite à une Exposition Répétées	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger D'aspiration	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Effets Chroniques	Aucune donnée

Section 12: Information Écologique

Ecotoxicity	Le produit lui-même n'a pas été testé
Persistance et Dégradabilité	Le produit lui-même n'a pas été testé
Potentiel de Bioaccumulation	Le produit lui-même n'a pas été testé
Mobilité dans le Sol	Le produit lui-même n'a pas été testé
Autres Effets Néfastes	Aucun connu.

Section 13: Considérations Relatives à L'élimination

Méthodes Approuvées D'élimination	Éviter le rejet dans l'environnement. Produit déversé et rinçages d'eau sont classées comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux actuels.
-----------------------------------	---

Section 14: Informations Relatives au Transport

Classification de Transport Indiquez Comme: Numéro

D'article 48580 - Sous-3 - Classe 55

TDG (Canada- Road) N/A

DOT (US-Road) N/A

IMDG (International-Maritime) N/A

IATA (International - Air) N/A

Section 15: Information Réglementaire

Règlements de Canada: SIMDUT Classe D2B (WHMIS)

Loi Canadienne sur la Protection de L'environnement (LCPE) (CEPA) Toutes les ingrédients apparaissent sur la Liste Intérieure des Substances (LIS) (DSL)

Règlements des États-Unis

Loi canadienne sur la protection de l'environnement: Constituants de ce produit sont inclus dans la liste d'inventaire TSCA. Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses OSHA .

Section 16: Autre Information

Clause de Non-Responsabilité: Les renseignements présentés ci-dessus sont basés sur des données qui sont considérées précises. Aucune garantie expresse ou implicite n'est émise concernant l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus par son utilisation. Le fournisseur de FDS n'assume aucune responsabilité en matière de blessures ni de dommages matériels, imputables au produit et subis par les acquéreurs, les utilisateurs ou de tierces parties. Les acquéreurs ou les utilisateurs assument tous les risques associés à l'utilisation du matériel. Ce produit a été classé en conformité avec les critères de danger de RCR et FDS contient toutes les informations requises par le RCR. Cette FDS est valable pour trois ans.

Abréviations: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists; CAS: Chemical Abstract Service; NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health; OSHA: Occupational Safety and Health Administration- USA (OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail - États-Unis); TSCA: Toxic Substances Control Act 1976-USA; PEL: Permissible Exposure Limit (Limite d'exposition admissible (LEA)); REL: Recommended Exposure Limit; TLV: Valeur Limite D'exposition; COV: Composés organiques volatils; SIMDUT: Le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail.

Préparé par

Zivko Maurovic, Chimiste

Date de Préparation.

Mercredi, 17 février 2017